Une mosaïque de milieux

La répartition des milieux naturels et la localisation des activités humaines en Camargue, sont soumises à trois paramètres physiques naturels :

- l'eau en termes de quantité, de rythme et de qualité ;
- le sel sous forme dissoute ou minérale ;
- la topographie couplée avec la texture des sols.

Ces trois paramètres conditionnent fortement la répartition des espèces sauvages en groupement ou en association pour former des milieux naturels caractéristiques tels que les sansouïres, les pelouses à saladelle, les boisements à genévrier de Phénicie sur dune…
L'étendue de la Camargue reste une de ses caractéristiques majeures. Elle permet la présence de grands ensembles. C'est un élément écologique fondamental pour l'implantation de nombreuses espèces animales et qui accroît considérablement la capacité d'accueil des milieux.
De plus, la juxtaposition de milieux différents sur un grand espace constitue un très fort intérêt, notamment pour l'avifaune.
Ainsi, la présence des milieux naturels du delta du Rhône est largement conditionnée par l'histoire agricole de la Camargue et donc l'aménagement foncier qui en découle.

> Le littoral
> Les dunes
> Les lagunes
> Les sansouires
> Les marais
> Les pelouses
> Les forêts

Le littoral

Entièrement sableux, il s'étend sur 95 km entre le Grau-du-Roi et Fos/mer. Son tracé a beaucoup bougé au fil des siècles. Ses sinuosités et sa largeur variable témoignent d'une érosion forte mais inégalement répartie. La **pointe de Beauduc** à l'est et celle de **l'Espiguette** à l'ouest, sont des lieux de dépôts des sédiments. La plage peut y atteindre un kilomètre de large. Au contraire, le littoral de **Salin-de-Giraud** et des **Saintes-Maries-de-la-mer** tend à reculer. Par endroits, les incursions marines ont ménagé dans le littoral d'étroites voies d'eau naturelles vers les lagune intérieures. Ces «**graus** » sont d'une grande importance pour de nombreux poissons marins qui viennent grandir dans les lagunes.

Haut de page

Les dunes

Elles ont deux origines, **fluviales** et **marines**. Celles érigées par le Rhône ont pratiquement disparu, arasées pour les besoins de l'agriculture. Le bourrelet dunaire littoral est, lui, mouvant et attaqué par les tempêtes d'autant plus souvent que le niveau de la mer s'élève. Les dunes marines situées à l'intérieur sont relativement protégées, et peu mobiles car fixées par la végétation (tamaris, pins). Malgré une apparence très aride, chaque dune retient en son c½ur une réserve d'eau douce qui permet à une flore riche et colorée de croître.

Les lagunes

Ce sont des **étangs saumâtres** peu profonds (souvent moins d'un mètre) ayant de nombreuses communications entre eux et autrefois avec la mer par les «**graus** ». Le plus bel ensemble lagunaire est celui des «**étangs inférieurs** » situés au sud de **l'étang du Vaccarès**. Les plus éloignés du littoral sont les moins salés. Le vent joue un rôle considérable dans les variations, fréquentes, de niveau d'eau et de salinité de ces étangs. Soufflant du nord (**mistral**), il remplit les étangs inférieurs avec l'eau peu salée du Vaccarès. S'interrompant ou soufflant du sud **(marin)**, le vent permet le reflux de ces eaux vers le Nord dans un mouvement de bascule qui s'accompagne d'un ressalement du Vaccarès

Haut de page

Les sansouires

Ces **steppes** rougeoyant à l'automne sont peuplées de plantes adaptées aux milieux salés , les **salicornes**. Ces plantes tempèrent les effets du sel sur leur organisme en se gorgeant d'eau, d'où l'aspect charnu de leurs rameaux. Salée, desséchée en été et inondée l'hiver, la sansouire est un milieu contraignant. Elle est floristiquement pauvre mais d'une grande originalité tant paysagère que biologique. Partout mises en culture, les sansouires sont en voie de raréfaction sur le pourtour méditerranéen. En Camargue, le plus belles étendues sont aujourd'hui protégées.

Les marais

Ces milieux, généralement alimentés en eau douce ou peu salée par un **réseau de canaux**, les « roubines »,possèdent une physionomie variée. Les plus profonds, autour des grands étangs par exemple (**Scamandre**, **Vaccarès**), sont dominés par le

roseau — leur intérêt est alors surtout ornithologique (**canards** en hiver, **hérons** et **passereaux** au printemps). S'il est moins profond, l**e marais** est colonisé par les iris, les joncs ou s'il s'assèche fréquemment par une flore très remarquable adaptée aux contrastes hydriques. La **maîtrise des eaux** dans les marais conduit à une**gestion des niveaux** souvent déterminée par les exigences de la**chasse au gibier d'eau**, parfois par celle de la**conservation de la faune et de la flore**, voire de la**coupe du roseau**.

Haut de page

Les pelouses

Ces **pâturages** autrefois étendus ont beaucoup régressé avec le développement de la riziculture. Ils sont actuellement petits et très morcelés. Leur **richesse floristique** est importante. Là où elles subsistent, les pelouses contribuent magnifiquement à la qualité des paysages camarguais : floraison de **narcisses** en hiver, de pâquerettes au printemps, de **saladelles** en été.

Les forêts

Les boisements ne couvrent que 3 % de la superficie du delta. Ils devaient être beaucoup plus étendus autrefois bien que limités par la salinité des sols. La **forêt de feuillus** se cantonne aujourd'hui le long des bras du **Rhône** : bras actifs du grand et du **petit Rhône**, mais aussi bras morts tels que celui d'**Ulmet** à l'est du **Vaccarès** ou de **Saint Férréol** au nord. Située à proximité du fleuve, elle est inondable, exubérante et dominée par le peuplier blanc et un sous-bois riche en arbustes. La forêt de **petite Camargue** est toute différente, installée sur les sables et les dunes et composée essentiellement de résineux (**pin pignon**).

Haut de page

Site par ID-Alizés